Notre référence : 2402 018

Le 7 février 2024

OBJET: Votre demande en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (c. A-2.1)

Monsieur,

Nous avons effectué l'étude de votre demande, reçue le 1^{er} février 2024, visant à obtenir le nombre d'interventions policières ayant eu lieu à l'école secondaire Val-Mauricie de Shawinigan pour les années 2019 et 2023.

Nous vous informons que 28 interventions se sont déroulées en 2019 et 26 interventions ont eu lieu en 2023. Afin de vous permettre d'apprécier ces données à leur juste valeur, nous désirons émettre une mise en garde à l'effet qu'elles ne soient pas exhaustives, puisque nos systèmes d'information sont conçus à des fins opérationnelles et non à des fins d'analyse statistique. Ces données doivent donc être interprétées avec prudence.

Si vous avez besoin d'assistance pour comprendre la présente décision, nous vous invitons à contacter la soussignée en écrivant à l'adresse du Service de l'accès et de la protection de l'information : accesdocuments@surete.qc.ca.

Vous trouverez, ci-joint, l'avis relatif au recours en révision prévu à la section III du chapitre IV de la Loi sur l'accès.

Veuillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

ORIGINAL SIGNÉ

Julie Renaud Responsable de l'accès aux documents et de la protection des renseignements personnels